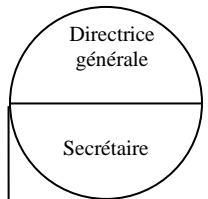


**Registre des décisions prises par la directrice générale
du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe**
en vertu de l'article 317 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction
publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*



Le 8 septembre 2020

Rapport des décisions prises ce jour par la directrice générale en vertu de l'article 317 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*

Adoption du rapport des décisions prises par la directrice générale le 31 août 2020

M^{me} Caroline Dupré, directrice générale, adopte le rapport des décisions qu'elle a prises le 31 août 2020. DG-20-09-131

Mise à pied pour incapacité physique

M^{me} Caroline Dupré prend acte de la mise à pied pour incapacité physique de M. Serge Lupien, concierge de nuit classe I, à l'école Casavant, et ce, à compter du 20 octobre 2020 au soir. DG-20-09-132

Institution d'un comité d'engagement pour la réussite des élèves

CONSIDÉRANT QUE l'article 193.6 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit l'institution d'un comité d'engagement pour la réussite des élèves dans chaque centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT QUE cet article prévoit un nombre minimal de treize (13) et maximal de dix-huit (18) membres;

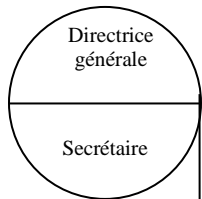
CONSIDÉRANT QUE le même article détermine les profils de treize (13) de ces membres;

CONSIDÉRANT QU' il y aurait lieu d'ajouter à ceux-ci la coordonnatrice au Services éducatifs aux jeunes de même que la directrice adjointe aux Services éducatifs à la formation professionnelle;

M^{me} Caroline Dupré, directrice générale, institue un comité formé de quinze (15) membres correspondant aux profils ci-haut évoqués. DG-20-09-133

Nominations au comité d'engagement pour la réussite des élèves

CONSIDÉRANT QU' un comité d'engagement pour la réussite des élèves a été institué conformément à l'article 193.6 de la *Loi sur l'instruction publique*;



**Registre des décisions prises par la directrice générale
du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe
en vertu de l'article 317 de la Loi modifiant principalement la loi sur l'instruction
publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires**

M^{me} Caroline Dupré, directrice générale, nomme à ce comité, pour un mandat à durée indéterminée:

- M^{me} Nancy Prévèreault, directrice générale adjointe, au poste prévu à l'article 193.6, 1^o;
- M^{me} Mélanie Trudel, agente de développement aux Services éducatifs aux jeunes, au poste prévu à l'article 193.6, 5^o;
- M. Carl Bérubé, directeur de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, au poste prévu à l'article 193.6, 9^o;
- M. Sylvain Lussier, directeur du Centre de formation des Maskoutains, au poste prévu à l'article 193.6, 10^o;
- M^{me} Karina St-Germain, directrice des Services éducatifs aux jeunes, au poste prévu à l'article 193.6, 11^o;
- M^{me} Nathalie Prévost, directrice du programme de baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale à l'Université du Québec à Montréal, au poste prévu à l'article 193.6, 12^o;
- M^{me} Yanik Arbour, directrice adjointe des Services éducatifs en formation professionnelle;
- M^{me} Marie-Ève Fournier, coordonnatrice Services éducatifs aux jeunes.

DG-20-09-134 Les autres postes seront pourvus par les associations ou syndicats concernés.

**Ajouts au contrat – 1920-ISC-05 – Réfection de l'enveloppe à l'école
secondaire Casavant, immeuble Samuel-Casavant**

CONSIDÉRANT la résolution numéro DG-20-02-08 octroyant un contrat de 367 000,00\$ (taxes exclues) à *Briquetal Ltée* pour la réfection de l'enveloppe à l'école secondaire Casavant, immeuble Samuel-Casavant;

CONSIDÉRANT QUE les ajouts de l'ordre de changement numéro 3, au montant de 36 630,64 \$ (taxes exclues), augmenteront le coût total des ajouts à 62 170,16 \$, soit 16,94 % des travaux;

DG-20-09-135 M^{me} Caroline Dupré, directrice générale :

- accepte les ajouts au montant de 36 630,64 \$ (taxes exclues) pour le projet 1920 ISC 05;
- autorise le directeur du Service des ressources matérielles, M. Jean François Soumis, à signer les documents relatifs à cet ajout.

Directrice générale

Secrétaire général